



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE



STRATEGIE NATIONALE DU PROGRAMME DE MICRO FINANCEMENT DU FEM SENEGAL POUR LA CINQUIEME PHASE OPERATIONNELLE¹ 2011 - 2014

Pays : **SENEGAL**
Ressources financières : **US\$ 2 900 000² :**
US\$ 1 200 000 Fonds de base du FEM
US\$ 1 000 000 Allocation STAR
US\$ 700 000 Co financement

SGP Programme de
Microfinancements
du FEM

Sénégal

¹ Les principaux éléments de cette stratégie figurent dans celle de la phase opérationnelle 3

² Total estimé des ressources attendues du FEM (fonds de base), de l'allocation nationale des fonds STAR et du co financement

1. Programme PMF FEM en bref (2 pages max)

1.1 Le PMF FEM Sénégal de 1993 à 2010

Le Programme de Micro-Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), un des programmes du FEM, est un mécanisme financier permettant l'appui et la promotion d'initiatives et d'actions communautaires visant à faire face aux grands problèmes d'environnement dans le monde à travers la mise en œuvre de projets (d'un montant maximal de USD 50 000), relatifs à cinq domaines de priorité du FEM : la diversité biologique, le changement climatique, les eaux internationales, la gestion durable des terres et les polluants organiques persistants. Lancé en 1993 au Sénégal, le PMF/FEM procède de la conviction que les problèmes environnementaux mondiaux relevant des cinq domaines de priorité du PMF/FEM peuvent trouver des solutions à partir des initiatives des communautés locales. Ainsi, les bénéficiaires sont les ONG et les OCB. Depuis sa création, le PMF a fonctionné de manière décentralisée, démocratique, transparente et axée sur le pays, à travers les Coordonnateurs Nationaux et les Comités Nationaux de Pilotage. L'octroi de subventions PMF est orienté par la Stratégie Nationale du Programme élaborée sur la base des priorités nationales et des priorités stratégiques du FEM.

Montant des subventions accordées par le PMF/FEM Sénégal entre 1993 et 2009 : 6 000 000 \$ US de subventions accordés à 193 projets (avec un taux d'exécution de 99%) se répartissant ainsi : Phase pilote (1993-1996) : 16 projets, 1ère Phase Opérationnelle : 1996 – 1998 : 14 projets, 2ème Phase Opérationnelle : de mars 1999 à février 2005 : 80 projets, 3ème Phase Opérationnelle : de mars 2005 à juin 2007 : 47 projets (dont 8 du nouveau programme COMPACT), 4ème phase opérationnelle : de juillet 2007 à juin 2010 : 36 projets

Principaux résultats :

Impacts de 25 projets PMF/COMPACT dans la Réserve de Biosphère Transfrontière Sénégal Mauritanie

- Les paysages, les écosystèmes et les espèces des Aires Protégées sont conservés (habitats réhabilités pour 350 espèces d'oiseaux migrateurs dont 15 espèces en danger)
- L'approche communautaire des Aires Protégées est intégrée et mise en œuvre par les autorités des Aires Protégées (la Direction des Parcs Nationaux a publié un article sur COMPACT dans son Bulletin d'Information)
- 9 aires protégées ont été renforcées par l'action des communautés locales

Principaux résultats/impacts de 29 projets dans la Réserve de Biosphère du Parc National du Delta du Saloum :

- La gestion durable, communautaire et participative de la Réserve de Biosphère est améliorée.
- La biodiversité est mieux conservée et protégée au niveau la Réserve de Biosphère
- Accroissement de l'ampleur et de la qualité des écosystèmes marins et côtiers : reconstitution des conditions du biotope, reconstitution des zones de frayères, reprise des fonctions de production de l'écosystème mangrove à travers la réapparition d'espèces qui avaient disparu (*Iphigenia sp*) et l'abondance d'espèces qui étaient rares (*Carpinella aurita*, *Epinephelus aenus* ...), conservation des oiseaux migrateurs du fait de l'amélioration de la qualité des habitats des écosystèmes

Principaux résultats de 8 projets changement climatique:

La substitution partielle de la cuisson solaire pour le gaz butane, le bois de chauffe et le charbon de bois a permis de réduire l'utilisation de bonbonnes de gaz butane de près d'un tiers,

du bois de chauffe de près de deux tiers et du charbon de bois de plus de moitié, ce qui a eu pour effet la réduction d'émissions de CO2 de 40% (3 Tonnes de CO2 évité en 5 ans)

Principaux résultats de 16 projets dégradation des terres dans le Plateau de Thiès et environs

L'effet synergie découlant de la massification des projets a généré un modèle de lutte contre l'érosion hydrique et de bonnes pratiques de gestion durable des espaces agricoles ; 10 000 bénéficiaires venant de 10 villages ont répliqué le modèle PMF reposant sur :

- les aménagements anti érosif : mise en place de 65 km de cordons pierreux, creusement de 250 croissants lunaires, de 300 fosses d'infiltration de l'eau de ruissellement, de 4 km de tranchées à ciel ouvert et traitement de 70 ravins
- les aménagements biologiques : plantation de 200 000 arbres et enrichissement des sols (engrais biologique)
- l'élaboration et application de plans d'aménagement et de gestion durable des sols
- la lutte contre la pauvreté

Ce modèle et ces bonnes pratiques du PMF ont été répliqués par 2 grands projets FEM

Leçons apprises :

- L'option de la massification thématique dans la même zone de concentration géographique, toutes phases opérationnelles confondues, a permis d'avoir des impacts globaux, comme l'ont montré les projets « restauration de la mangrove » dans la zone du Parc National du Delta du Saloum, les projets de lutte contre l'érosion hydrique dans la zone du « Plateau de Thiès et environs », les projets de conservation de la biodiversité du programme COMPACT dans la Réserve Transfrontière de Biosphère Sénégal/Mauritanie
- Les femmes jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles comme l'ont montré les projets de restauration de la mangrove
- Pour les projets couvrant de très grandes superficies (Réserves Naturelles communautaires) il est plus pertinent de cibler comme bénéficiaires des structures englobant plusieurs villages : Comités Inter Villageois de Développement, Union Pastorale
- L'approche programme découlant de la mise en oeuvre par le PMF d'autres programmes (COMPACT, CWI) a permis d'avoir un effet synergie entre les projets de ces différents programmes et la réduction des coûts administratifs
- La mise en réseau des projets PMF (il y a un réseau dans chaque zone de concentration géographique dont un réseau thématique de 20 projets de restauration de la mangrove) permet le partage d'expériences lors des échanges et l'encadrement de nouveaux projets par les anciens (tutorage qui permet le renforcement des capacités et les échanges)

1.2 Eléments clé de la stratégie du programme, partenariat et co financement

La stratégie du PMF/FEM Sénégal repose sur les axes suivants :

- **La concentration géographique et thématique** (voir carte des zones de concentration géographique au point 2.3) ;
- **L'approche programme** (facilite l'effet synergie et le co financement) : poursuite, renforcement et élargissement du partenariat avec les parties prenantes : gouvernement (Point Focal Opérationnel du FEM, Points focaux des Conventions de Rio, ministères de tutelle des ONG et des organisations de la société civile), grands projets FEM (PGIES, Agence Nationale des Eco Villages, Grande Muraille Verte), projets de la Banque Mondiale, Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD), Coopération Japonaise, Union Européenne, Ambassades (France, Pays Bas ...)
- **L'approche moyens d'existence durable** (couplage, dans chaque projet, des volets protection de l'environnement, activités génératrices de revenus et renforcement des

capacités)

- **La consolidation des projets PMF achevés et évalués** : pour une recherche de l'amplification des impacts à travers une massification des meilleures pratiques
- **La mise en réseau des projets du PMF/FEM** dans chacune des zones de concentration géographique et thématique du programme

2. Niche du PMF FEM (6 pages max)

2.1 Dates de ratification des conventions de Rio et des cadres nationaux de planification:

Tableau 1. Liste des conventions de Rio et des cadres nationaux de planification

Conventions de Rio et des cadres nationaux de planification	Dates de ratification/achèvement
Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1994
Stratégie Nationale et Plan d'Action de la convention sur la diversité biologique	1998
Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)	mai 1994
Communications Nationales sur la CCNUCC (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e)	- 1997 (inventaire des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) - 1999, inventaire des émissions de GES) et resultants d'études sur l'atténuation, la vulnérabilité et l'adaptation face aux changements climatiques - Juillet 2011 : début du processus de la 3 ^{ème} communication
Actions Nationales Appropriées de Mitigation (NAMA en anglais) relatives à la CCNUCC	
Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification	1994
Programme d'Action National (NAP en anglais) relatif au CCNUCC	1998
Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants	2001
Plan d'Action National de mise en œuvre de la convention de Stockholm	2006
Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)	2006
Auto Evaluation Nationale des Capacités FEM à Renforcer (ANCR)	2010
Exercice de Formulation du Portefeuille National du FEM5	Février 2011
Programmes d'Action Stratégique (PAS) sur les masses d'eau internationales partagées	

2.2 Modalités d'utilisation des ressources de la PO5 dans le cadre du soutien aux OCB et OSC en rapport avec les priorités nationales et les priorités stratégiques du FEM 5

Durant la PO5, le PMF Sénégal disposera de 2 catégories de ressources du FEM : celles attribuées directement par le FEM ou fonds de base (1 200 000 \$US) et celles allouées à l'issue de l'exercice de planification nationale des ressources FEM du pays , ou fonds STAR (1 000 000 \$US). Pour l'utilisation de ces fonds, le PMF prendra en compte les priorités nationales en rapport avec les priorités stratégiques du FEM telles que définies dans le Prodoc du PMF pour PO5. Les fonds STAR serviront à financer des projets dans 3 des 5 domaines focaux du FEM (biodiversité, changement climatique et dégradation des terres) tandis que les fonds de base concerneront tous les domaines focaux.

Les priorités stratégiques du FEM 5 en rapport avec les priorités nationales figurent dans le tableau 2 qui indique également la niche du PMF . Les projets que le PMF appuiera dans le contexte de sa niche traduiront les priorités locales situées dans les zones de concentration géographique et thématique (ZCGT) du PMF .

Au niveau local, les demandes exprimées concernent le renforcement et la répliation des expériences du PMF/FEM acquises au cours des phases précédentes . Ainsi, les priorités porteront sur l'implication , à travers les réseaux des projets PMF/FEM, les Communautés Rurales situées à la périphérie des aires protégées (Parcs Nationaux , Réserves Naturelles ...) pour l'élargissement des impacts dans les domaines du FEM . Les groupes vulnérables marginalisés seront ciblés. Principaux thèmes par ZCGT :

Dans la ZCGT du Sud-Sud/Est : (Parc National du Niokolo Koba - Réserve de Biosphère et Patrimoine mondial): pépinières communautaires ; gestion des feux de brousse ; apiculture ; réserve naturelle communautaire ; en Casamance : restauration de la mangrove ; récupération des sols salés ; conservation de la biodiversité, gestion communautaire durable des ressources naturelles

Dans la ZCGT de la Petite Côte : (Parc National du Delta du Saloum , Réserve de Biosphère) les thèmes prioritaires : mangrove, récupération des terres salées ; gestion communautaire durable des ressources naturelles ; la biomasse comme source d'énergie.

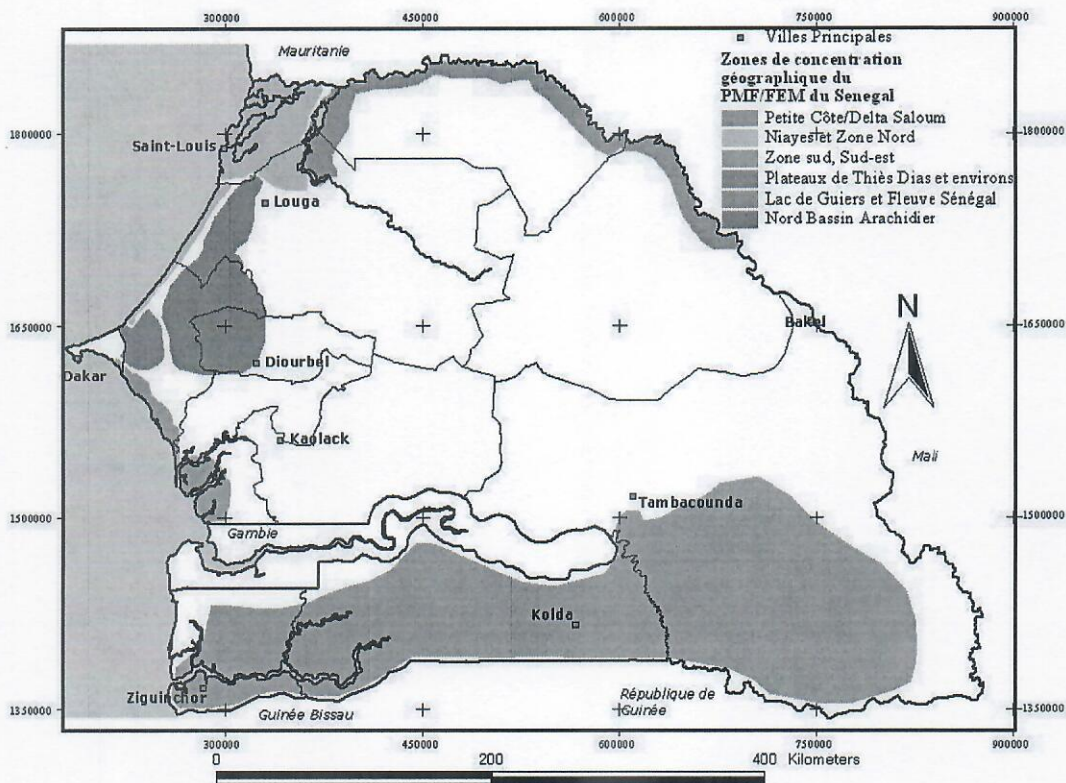
Dans la ZCGT du Nord : (Réserve de Biosphère Transfrontière Sénégal Mauritanie : Parc National des Oiseaux du Djoudj - site Ramsar et site du Patrimoine mondial,; Parc National de la Langue de Barbarie ; Réserve spéciale de Faune de Geumbeul, Réserve Spéciale de Ndiael , Forêts Classées, Aire Marine Protégée) : gestion participative communautaire des aires protégées, énergies renouvelables

Dans la ZCGT du Plateau de Thiès, de Diass et environs : le thème central sera la dégradation des terres (érosion hydrique) auquel s'ajoutera l'énergie solaire

Dans la ZCGT du Lac de Guiers et du Fleuve Sénégal : deux thèmes : POPs et eaux internationales

Pour le renforcement des capacités des OSC pour une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs des priorités nationales et des priorités stratégiques du FEM, voir la partie 3 (Renforcement des capacités) .

2.3 Carte des zones de concentration géographique du PMF FEM Sénégal



2.4 Niche du PMF FEM

Tableau 2. Cohérence avec les priorités nationales

Objectifs de la PO 5	Priorités nationales	Niche du PMF FEM
<p>PMF PO5 Objectif Immédiat 1: Améliorer la pérennité des aires protégées (AP) et des aires du patrimoine communautaire (APAC) à travers des actions basées sur la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la collaboration sous-régionale et régionale en matière de conservation de la biodiversité (Réserve de Biosphère Transfrontière), • Implication des populations vivant à la périphérie des aires protégées dans les processus de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité (Réserves Naturelles Communautaires), 	<p>Pour les objectifs 1 et 2 relatifs à la biodiversité, le PMF va consolider son appui aux initiatives et actions communautaires intervenant dans les AP et APAC situées dans ses zones de concentration géographique, notamment, la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (écosystème mangrove) et la Réserve de Biosphère Transfrontalière Sénégal/Mauritanie (avec COMPACT). La consolidation des résultats de OP4 par l'approche paysage (terrestre et marin) et l'effet synergie permettront d'influer sur les politiques et de contribuer à la durabilité des AP et APAC.</p>
<p>PMF PO5 Objectif immédiat 2: Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'exploitation durable des terres de production et des milieux marins grâce à des initiatives et actions communautaires ..</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des ressources marines et côtières à travers la création et la gestion participative des Aires Marines Protégées (AMP), • Gestion communautaire des aires protégées • valorisation des ressources forestières 	

<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 3:</u> Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert de technologies à faible intensité carbonique au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Promotion des énergies alternatives •Accroissement de l'accès des populations pauvres aux énergies de substitution 	<p>Les résultats obtenus des cuisinières solaires durant la PO4 seront répliqués , élargis et intégrés dans les politiques d'autres parties prenantes : grands projets , gouvernement, ONG. Le projet biogaz de Mbam sera évalué , consolidé et répliqué.</p>
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 4:</u> Promouvoir et soutenir l'efficacité énergétique, les modèles de transport à faible intensité carbonique au niveau communautaire</p>	<p>Promotion des énergies alternatives</p>	
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 5:</u> Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone à travers une gestion durable et sensible au climat des terres et de la foresterie</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Restauration des terres et des ressources naturelles •Protection et régénération des écosystèmes fragiles 	<p>Dans le domaine de la dégradation des sols (zone de concentration géographique du Plateau de Thiès et environs) , la vision « bassin versant » de cet ensemble marqué par l'érosion hydrique (écosystèmes fragiles) permet d'envisager de contribuer au maintien de la stabilité et de l'intégrité de l'écosystème d'une part, et à l'élimination des obstacles à la gestion durable des sols. Il s'agira également d'éviter le déboisement massif qui réduit la fixation de carbone et les potentiels de puits de carbone . Les expériences et les modèles communautaires de reboisement , de promotion de cuisinières solaires et de foyers améliorés, de gestion durable des terres dans cette zone seront consolidés</p>
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 6:</u> Maintenir ou améliorer le flux de services des agro-écosystèmes et des écosystèmes forestiers afin d'assurer la subsistance des communautés locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Restauration systèmes Agro - Sylvo - pastoraux 	<p>Le PMF appuiera les OSC qui proposent des activités exerçant moins de pressions sur les ressources biologiques en danger et leurs écosystèmes ainsi que des activités génératrices de revenus plus respectueuses du rythme de renouvellement des ressources et de leur habitat naturel : apiculture sans feu, ostréiculture ...</p>
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 7:</u> Réduire les pressions liées aux modes contradictoires d'utilisation des terres au niveau des communautés</p>	<p>Préservation de la base reproductive dans un environnement équilibré et productif</p>	<p>Appui aux projets ciblant le maintien de la stabilité et de l'intégrité des écosystèmes et l'élimination des obstacles à la gestion durable des sols</p>
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 8:</u> Promouvoir la gestion des plans d'eau transfrontaliers avec des initiatives basées sur la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Gestion des ressources partagées transfrontalières •Promotion d'une gestion concertée des ressources partagées 	<p>Objectif à mettre en œuvre par COMPACT Sénégal et Mauritanie dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière Sénégal Mauritanie et par les PMF en partenariat avec l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS- avec qui les PMF Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal ont eu un protocole de collaboration durant la PO4)</p>
<p><u>PMF PO5 Objectif Immédiat 9 :</u> Promouvoir et soutenir l'élimination progressive au niveau communautaire des POP</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Enlèvement et élimination des pesticides obsolètes et des sables contaminés 	<p>Susciter des projets sur l'alternative à l'utilisation du plomb et sur l'information, la sensibilisation et la de prise de conscience sur les POP dans le Nord ,grande zone d'utilisation de POP et de produits</p>

et produits chimiques qui préoccupent au plan mondial		chimiques.
PMF PO5 Objectif Immédiat 10 : Améliorer et renforcer les capacités des OSC (surtout les OCB et les autochtones) pour se lancer dans des processus consultatifs, pour appliquer la gestion des connaissances pour assurer les flux d'informations adéquates, mettre en œuvre les directives des conventions, et suivre et évaluer les tendances et impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et en planification environnementale • Information et sensibilisation de tous les acteurs sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de sa conservation . • Appui à la mise en œuvre des conventions (convention de Vienne, convention de Bâle, convention sur les changements climatiques) 	<p>Le PMF appuiera un projet à double volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement des capacités des OSC dans le domaines des conventions de RIO • gestion des connaissances et bonnes pratiques
Résultats transversaux : Conditions de vie et Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des populations en particulier les plus vulnérables contre les risques sociaux et les catastrophes • Réduction des inégalités et éradication de toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation • Recherche d'un point d'équilibre entre la satisfaction des besoins des populations et le maintien de la biodiversité 	<p>Le PMF appuiera les OSC (notamment les groupes vulnérables et marginalisés dont les femmes) qui proposent des activités exerçant moins de pressions sur les ressources biologiques en danger et leurs écosystèmes ainsi que des activités génératrices de revenus plus respectueuses du rythme de renouvellement des ressources et de leur habitat naturel : apiculture sans feu, ostréiculture ...</p>

3. Renforcement des capacités, réduction de la pauvreté et approche genre (1 page max)

3.1 Renforcement des capacités

Il s'agit, pour le PMF, de consolider et de renforcer les capacités des communautés et des organisations de la société civile (OSC) qui ont l'expertise et l'expérience pour trouver des solutions durables aux défis environnementaux. Ce renforcement de capacités permettra aux OSC de trouver des solutions à ces problèmes environnementaux cruciaux, de s'engager dans les processus consultatifs du FEM, d'appliquer les principes des conventions de Rio, mais également de pouvoir contrôler et évaluer les impacts environnementaux générés par leurs projets

Les capacités des OSC, en particulier les ONG et les OCB, seront renforcées au niveau de toutes les étapes de la gestion participative du cycle de projets (de l'élaboration à leur évaluation) pour une appropriation correcte des priorités nationales et des priorités stratégiques du FEM5. Cela passera par une information, sensibilisation sur ces priorités ainsi que sur la niche du PMF et par l'utilisation des outils de l'approche participative dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

La Coordination Nationale, le CNP et le Comité consultatif du PMF formeront des relais (Réseaux de projets PMF dans les ZCGT, réseaux du CONGAD, agents techniques de l'Etat au niveau régional ...) qui, à leur tour, apporteront leur appui conseil aux futurs bénéficiaires de projets. Les coûts de ces formations seront intégrés dans les budgets des projets pour la partie mise en œuvre de ces projets.

3.2 Réduction de la pauvreté

Les projets PMF/FEM doivent prendre en considération à la fois les critères du FEM et les besoins et intérêts immédiats des communautés. Ainsi, dans la PO5, une stratégie spécifique de mobilisation d'autres ressources financières sera élaborée afin de couvrir les besoins socio-économiques de base. L'atteinte des avantages environnementaux mondiaux passe par une stratégie de moyens d'existence durables pour une utilisation durable des ressources et des écosystèmes. Il faudra donner aux communautés des alternatives viables aux pratiques économiques et culturelles pouvant avoir des conséquences négatives sur les domaines focaux du FEM. Ces alternatives seront constituées entre autres d'activités exerçant moins de pressions sur les ressources biologiques en danger et leurs écosystèmes ainsi que des activités génératrices de revenus plus respectueuses du rythme de renouvellement des ressources et de leur habitat naturel.

Cela suppose une implication du PMF/FEM dès la conception des projets pour aider les organisations de base et les ONG à identifier les pratiques économiques à risques et proposer des activités économiques alternatives. Dans le même temps il faudra promouvoir un "label vert" (green products) pour les produits issus de ces activités économiques soucieuses des avantages environnementaux mondiaux. Dans ce contexte, il faudra améliorer le cadre de gestion globale des petits projets communautaires en y incorporant de façon simple et pratique des techniques : de marketing, de contrôle de qualité, de compréhension des circuits de distribution (étude de marché) pour garantir la commercialisation des produits verts issus des activités économiques, de suivi de la gestion des projets en formant les OCB à des techniques simples de gestion, de Fund Raising pour garantir une durabilité des activités par l'apport de ressources financières nouvelles.

3.3 Approche genre/Groupes Vulnérables Marginalisés (GVM)

Les GVM sont ciblés dans les priorités locales ; les femmes sont encouragées à présenter des projets. Le PMF veillera à l'accroissement du nombre de femmes responsabilisées dans la mise en œuvre des projets et du renforcement de leur influence au niveau local dans les politiques des mutuelles d'épargne et de crédit.

La stratégie de réduction de la vulnérabilité consiste à « renforcer les capacités des organisations communautaires dans l'identification, la priorisation et l'exécution de leurs projets. » L'application de l'approche genre doit permettre aux GVM, les femmes en particulier, d'identifier, à travers les projets PMF/FEM, leurs intérêts stratégiques et d'aller au-delà de la simple mise en œuvre indirecte d'activités génératrices de revenus, pour prendre charge, contrôler et décider des modalités d'exécution de leurs projets.

Il est à noter que tous les membres du CNP ont bénéficié d'une formation en approche genre, que le CN a participé à l'atelier du PNUD sur « Gender mainstreaming » (2005) et au volet genre de l'atelier PMF de la région Afrique (Cape Town) en 2006. Une collaboration très étroite sera maintenue avec le bureau genre du PNUD.

La question genre est ainsi entièrement prise en compte dans la grille des activités du PMF et dans son portefeuille de projets. C'est l'un des critères d'octroi des subventions PMF et la question est incluse dans le cycle des projets PMF.

4. Résultats, indicateurs, activités (3 pages max)

Tableau 3. Cadre des résultats

Objectif Immédiat 1: Améliorer la pérennité des aires protégées (AP) et des aires du patrimoine communautaire (APAC) à travers des actions basées sur la communauté			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
BD Résultat 1.1: Actions et pratiques communautaires améliorées, et impacts négatifs réduits sur les ressources de la biodiversité dans et autour des aires protégées et des aires de conservation des autochtones et des communautés	20 AP et APAC de 115000 ha influencées de façon positive à travers le soutien du PMF	Base de données du PMF FEM	Pour les objectifs 1 et 2 : Nb de projets : 19 (15 fonds core et 4 fonds STAR) comprenant 6 projets OP4 (dont 3 COMPACT) à consolider (fonds core) et 13 nouveaux projets (dont 4 STAR et 6 COMPACT)
BD Résultat 1.2 : Bénéfices générés au niveau de la communauté à partir de la conservation de la biodiversité dans et autour des aires protégées et des aires de conservation des autochtones et des communautés	Plus de 360 espèces d'oiseaux migrateurs et des tortues marines sauvegardés	Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF	
BD Résultat 1.3: La reconnaissance et l'intégration accrues des aires de conservation des autochtones et des communautés dans les systèmes nationaux d'aires protégées	115 000 hectares conservés par les autochtones et communautés touchés	Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	
BD Résultat 1.4: Compréhension et sensibilisation accrues de l'importance et de la valeur de la biodiversité au niveau communautaire			
Objectif immédiat 2: Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'exploitation durable des terres de production et des milieux marins grâce à des initiatives et actions communautaires ..			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
BD Résultat 2.1: Au niveau communautaire l'utilisation durable de la biodiversité dans la production des paysages terrestres et marins et des secteurs améliorée grâce à des initiatives et actions communautaires, à des cadres et des mécanismes de marché, y compris les normes environnementales reconnues qui tiennent compte de la biodiversité	115 000 hectares d'écosystèmes importants ayant un statut de conservation améliorée	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF	Voir objectif 1
BD Résultat 2.2: Compréhension et sensibilisation accrues de l'utilisation durable de la biodiversité	Près de 50 000 hectares de domaines de production / marins appliquant des pratiques d'exploitation durable (Aire Marine Protégée)	Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	
Objectif immédiat 3: Promouvoir la démonstration, le développement et le transfert de technologies à faible intensité carbonique au niveau communautaire			
Résultats		Moyens de vérification	Activités (projets)
CC Résultat 3.1: Les technologies innovantes de faibles émissions de GES déployées et démontrées avec succès au niveau communautaire	Au moins 25 000 membres de la communauté démontrent ou utilisent des technologies à faible émissions de GES	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des	Pour les objectifs 3 et 4 : Nb de projets en changement climatique : 8 (4 core et 4 STAR) dont 1 projet OP4 consolidé

CC Résultat 3.2: Des émissions de GES évitées ⁸	1200 Tonnes de CO2 évitées grâce aux énergies renouvelables	bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	
Objectif Immédiat 4: Promouvoir et soutenir l'efficacité énergétique, les modèles de transport à faible intensité carbonique au niveau communautaire			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
CC Résultat 4.1: Les options de transport à faible émission de GES démontrées au niveau communautaire			
CC Résultat 4.2: Investissement accru dans l'économie en énergie au niveau communautaire, de systèmes de transport à faible émission de GES			
CC Résultat 4.3: Emissions de GES évitées			
Objectif Immédiat 5: Soutenir la conservation et la valorisation des stocks de carbone à travers une gestion durable et sensible au climat des terres et de la foresterie			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
CC Résultat 5.1: Utilisation durable des terres, changement d'affectation des terres et la gestion forestière et les pratiques à l'épreuve du climat adopté au niveau communautaire pour les types de forêts et l'utilisation des terres non forestières	Près de 1 000 hectares de terres gérées avec des pratiques d'amélioration influant sur le changement climatique	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Nb de projets : 14 (6 core et 8 STAR) dont 2 projets OP4 consolidés
CC Résultat 5.2: Restauration et valorisation des stocks de carbone dans les forêts et les terres non forestières, y compris les tourbières			
CC Résultat 5.3: Emissions de GES évitées			
Objectif Immédiat 6: Maintenir ou améliorer le flux de services des agro-écosystèmes et des écosystèmes forestiers afin d'assurer la subsistance des communautés locales			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
LD Résultat 6.1: Meilleur niveau communautaire d'activités et de pratiques, et des effets négatifs réduits sur les agro-écosystèmes et écosystèmes forestiers et les services d'écosystème démontrés pour maintenir la fonctionnalité des écosystèmes	Près de 1 000 hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Nb de projets (voir objectif 5)
LD Résultat 6.2: Des modèles communautaires de gestion durable des forêts développés, et testés, liés à la séquestration de carbone pour une possible augmentation proportionnelle et reproduction là où il le faut, réduction des émissions de GES à partir de la déforestation et de la dégradation de la forêt et mise en valeur des puits de carbone à partir de l'utilisation de la terre, du changement de l'utilisation de la terre, et des activités forestières			

Objectif Immédiat 7: Réduire les pressions liées aux modes contradictoires d'utilisation des terres au niveau des communautés			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
LD Résultat 7.1: Meilleur niveau communautaire des actions et pratiques, et des effets négatifs réduits aux limites d'utilisation des terres des agro-écosystèmes et écosystèmes forestiers (ruraux/urbains, agriculture/forêt)	Au moins 10 000 membres de communauté utilisent des pratiques qui réduisent la pression sur les modes d'utilisations de la terre	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Nb de projets (voir objectif 5)
Objectif Immédiat 8: Promouvoir la gestion des plans d'eau transfrontaliers avec des initiatives basées sur la communauté			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
LD Résultat 8.1: Des actions et pratiques communautaires efficaces de résistance au climat qui soutiennent la mise en œuvre d'actions de priorité régionale du SAP démontrées	Près de 100 000 d'hectares d'aires marines / fluviales gérées durablement	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Suscrire 2 projets (fonds core) dont 1 appuyé par les programmes COMPACT Sénégal et Mauritanie et 1 en partenariat avec l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS- avec qui les PMF Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal ont eu un protocole de collaboration durant la PO4)
IW Résultat 8.2 : Des partenariats synergiques développés entre les parties prenantes du PMF et les institutions de gestion d'eau transfrontalière et les structures soutenant la mise en œuvre des actions de priorité régionale du SAP			
Objectif Immédiat 9 : Promouvoir et soutenir l'élimination progressive au niveau communautaire des POP et produits chimiques qui préoccupent au plan mondial			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
CH Résultat 9.1: Meilleures initiatives et actions communautaires pour empêcher, réduire et retirer progressivement les POP, les produits chimiques et polluants nocifs , gérer écologiquement les sites contaminés et atténuer la contamination écologique	Kilogrammes de produits chimiques nocifs évités	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Suscrire 2 projets (fonds core) dont 1 sur l'alternative à l'utilisation du plomb à Thiaroye et 1 projet d'information, sensibilisation et de prise de conscience sur les POP dans le Nord ,grande zone d'utilisation de POP et de produits chimiques
Objectif Immédiat 10 : Améliorer et renforcer les capacités des OSC (surtout les OCB et les autochtones) pour se lancer dans des processus consultatifs, pour appliquer la gestion des connaissances pour assurer les flux d'informations adéquates, mettre en œuvre les directives des conventions, et suivre et évaluer les tendances et impacts environnementaux			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
CD Résultat 10.1: Participation active des CNP et des GFN dans les domaines focaux du FEM au niveau national	4 réunions du CNP tenues	Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF	Nb de projets : 1 (fonds core)
CD Résultat 10.2: Meilleurs flux des informations vers/provenant des OCB et OSC dans les pays du PMF qui tiennent compte des bonnes pratiques et leçons apprises, et de l'application de telles pratiques	Une plateforme de gestion des connaissance créée entre les réseaux de projets PMF pour		

	partager les leçons apprises	Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	
CD Résultat 10.3: Conscience et éducation publique accrues au niveau de la communauté en prenant en compte les questions écologiques mondiales	Les capacités d'au moins 100 OSC renforcées		
CD Résultat 10.4: Des capacités des OCB et des OSC renforcées pour soutenir la mise en œuvre de conventions mondiales	100% des projets intègrent un volet suivi évaluation		
CD Résultat 10.5: Application accrue de surveillance environnementale basée sur la communauté			
CD Résultat 10.6: Evaluation des projets et programmes du PMF par rapport aux résultats escomptés renforcée, y compris des capacités accrues des OCB et des OSC à mettre en pratiques des méthodologies d'évaluation pertinentes	100% des projets ont des indicateurs		
Résultats transversaux : Conditions de vie et Genre			
Résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Activités (projets)
La structure des résultats du PMF pour la PO5, comme approuvé par le comité de pilotage du PMF, n'inclut pas des objectifs spécifiques sur les conditions de vie et de genre. Néanmoins, le PMF produit en fait des résultats positifs dans ces domaines, ce qui contribue à la réalisation d'un ensemble de bénéfices environnementaux mondiaux à travers un développement durable. Généralement, le PMF cherche à améliorer les conditions de vie à travers les avantages locaux croissants générés à partir des ressources écologiques, et les considérations de genre dominantes dans des initiatives environnementales basées sur la communauté	100% de projets étudiés en intégrant la dimension genre Près de 1000 membres de communauté avec une amélioration des conditions de vie résultant du soutien du PMF	PV Réunions CNP Base de données du PMF FEM Rapports des projets et des visites de suivi Etudes de cas du PMF Données des bénéficiaires du PMF provenant des approches de suivi novatrices	Nb de projets (voir projets biodiversité)

Récapitulation de la répartition des projets durant la PO5 selon les domaines focaux et les types de fonds

Domaines focaux	Nombre de projets		
	Fonds core	Fonds STAR	Total
Biodiversité	15	4	19
Changement climatique	4	4	8
Dégradation des terres	6	8	14
Eaux Internationales	2	-	2
POPs	2	-	2
Renforcement capacités et Gestion des connaissances	1	-	1
TOTAL	30	16	46

5. Plan de suivi-évaluation (3 pages max)

La mise en œuvre de la PO5 repose essentiellement sur une démarche qui met l'accent sur l'obtention des résultats pour l'atteinte des impacts. Le suivi et le rapportage sont ainsi des éléments-clés dans cette démarche car ils doivent permettre de suivre et d'évaluer les résultats de la mise en œuvre du programme et des projets et de documenter et disséminer les résultats et leçons apprises.

5.1 Au niveau des projets :

Le suivi se situe dans le double contexte de la gestion du cycle de projet (de l'identification à l'évaluation) et de l'utilisation des outils de l'approche participative (Participatory Rural Appraisal –PRA-) ainsi que des éléments de suivi évaluation de **MIRADI** (identifier les informations à collecter selon les cibles, identifier et définir des indicateurs, déterminer les méthodes de collecte de l'information, spécifier les responsabilités ainsi que le calendrier).

Avant le début des projets :

Il s'agit d'appliquer la démarche de gestion axée sur les résultats et de vérifier sur le terrain sa prise en compte dans les projets avant leur examen par le CNP ; principaux éléments à voir avec les populations :

- les indicateurs de la situation de référence dans les domaines de l'environnement (avec utilisation du GPS), de la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des bénéficiaires ; les indicateurs de résultats à court terme (produits), à moyen terme (effets) et à long terme (impacts) ; d'évaluation des résultats et impacts ;
- le plan participatif de suivi du projet.

La mission d'identification utilisera les outils de l'approche participative : ateliers villageois, focus groups, cartes participatives, matrices ...

Pendant l'exécution du projet :

Des missions semestrielles de suivi de projets ainsi que des missions d'évaluation seront organisées par la CN et le CNP pour vérifier les rapports d'activités et financiers reçus. Lors de ces missions, l'accent sera mis sur le suivi des indicateurs et le suivi d'atteinte des résultats escomptés. Des outils du PRA seront utilisés : observation participante, ateliers villageois, focus group, interviews semi structurées, triangulation de l'information en cas de sources divergentes ...

Après la fin du projet :

Les recommandations des Etudes Ex Post seront utilisées pour continuer à assurer le suivi des résultats sur le long terme (impacts). Pour ce faire, il s'agira d'inclure les projets achevés dans le planning de suivi des projets en cours d'exécution.

5.2 Au niveau programme :

Les rapports des missions de terrain doivent permettre de suivre l'apport des projets dans l'atteinte des résultats et impacts identifiés au niveau du programme dans le document de stratégie de la PO5. Le modèle de fiche axé sur les résultats (voir tableau en Annexe 2) sera utilisé. Ce tableau sera constamment mis à jour.

5.3 Plan de rapportage :

Les différents types de rapports à produire dans le cadre des projets et du programme fourniront, au-delà de l'information brute, les connaissances nécessaires pour la documentation et la dissémination des résultats et des leçons apprises, à partir de l'analyse des indicateurs.

5.3.1.- Au niveau des projets :

Les types et la périodicité des rapports à produire sont les suivants :

- ✓ rapports de suivi des projets (semestriels) ;
- ✓ rapports de progrès dans la mise en œuvre des projets en conformité avec les dispositions des MOAs (trimestriels) ;
- ✓ rapports d'évaluation participative à mi parcours
- ✓ rapports finaux ;
- ✓ rapports d'évaluation (à la fin des projets)

Le modèle de fiche axé sur les résultats (voir tableau en annexe 2) sera utilisé.

5.3.2.- Au niveau du programme :

Les types et la périodicité des rapports à produire sont les suivants : rapports annuels, rapports thématiques (ponctuels) ; études de cas (ponctuelles) ; la base de données du programme

sera révisée et mise à jour mensuellement ainsi qu'après la signature des MOAs de tout nouveau projet.

5.3.3.- Agrégation des résultats

A partir du tableau « Modèle de fiche axé sur les résultats » (Annexe 2) qui permet un suivi de la mise en œuvre des projets, il sera établi, à la fin de chaque projet, un tableau final portant sur les indicateurs terminaux atteints. Ensuite les indicateurs de tous les projets du même domaine focal seront agrégés pour monter la contribution du programme dans l'atteint des objectifs ; exemple : nombre d'ha de mangrove reconstitués par X projets. Pour les projets portant sur des domaines focaux multiples, la clé de répartition de ces domaines figurant dans la base de données sera utilisée.

Tableau 4. Plan de suivi & Evaluation au niveau des projets des ONG bénéficiaires du PMF

Activités de suivi & Evaluation	Parties responsables	Calendrier
Suivi participatif de projet	OSC bénéficiaires	Durée du projet
Collecte des données de référence ⁴	OSC bénéficiaires, CN	A la formulation de projet
Deux ou trois rapports de progrès et financier de projet (dépendamment du plan de décaissement)	OSC bénéficiaires, CN, AP	A chaque de mande de décaissement
Plans de travail des projets	OSC bénéficiaires, CN, AP	Durée de projet
Visite d'identification de projet par le CN ⁵	CN	Avant l'approbation des projets, comme indiqué
Visite de site de projet par le CN ⁵ pour le suivi	CN	Deux fois par an,
Visite de site de projet par le CN ⁵ pour l'évaluation	CN	A la fin du projet
Rapport final du projet	OSC bénéficiaires	A la fin du projet
Rapport d'évaluation du projet ⁵	CN, CNP, parties externes	A la fin du projet
Préparer la description du projet en vue de son incorporation dans la base de données globale du projet	AP, CN	Durée du projet et à la fin du projet

Tableau 5. Plan de suivi & Evaluation au niveau du programme

Activités de suivi & Evaluation	Parties responsables	Calendrier
Révision du Document de stratégie de pays	CNP, CN, CPMT	Au début de PO5
Révision stratégique du portefeuille pays	CNP, CN	Une fois OP5 démarré
Réunion du CNP	CNP, CN, bureau pays du PNUD	Trois fois par an
Evaluation des performance et résultats du CN	CN, CNP, Bureau pays PNUD, CPMT, UNOPS	Une fois par an
Examen du programme de pays résultant du Rapport annuel ⁶	Présenté par le CN au CNP et au CPMT	Une fois par an
Rapport financier 4 en 1	AP/ CN, UNOPS	Semestriel

6. Plan de gestion des connaissances (1 page max)

6.1- Collecte, partage et diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques des projets PMF :

Processus de productions des connaissances et types de produits :

- Insertion dans chaque projet d'une ligne budgétaire « gestion des connaissances » devant permettre le financement des activités de cette rubrique : logo du FEM, pancartes, rapports, photos, films, CD, dépliants, autocollants, Tshirts, affiches, publications, bulletins, site web, articles, productions audio visuelles (couverture par les médias : presse écrite, radio, TV)
- Formation des bénéficiaires et des membres des Réseaux de projets PMF sur comment produire ces outils de connaissances au niveau des projets
- Envoi par les bénéficiaires et par les réseaux des produits à la Coordination Nationale du PMF
- Documentation par le CN et le CNP des missions de suivi et d'évaluation des projets (photos et films notamment)
- Elaboration d'un projet « Renforcement des capacités et gestion des connaissances » à soumettre au CNP dont le volet gestion des connaissances devra permettre , en relation avec le Coordonnateur National, d'identifier et de documenter les leçons apprises ainsi que les meilleures pratiques (études de cas , photos récits , posters géants ...) ; ces produits auront une version anglaise

Diffusion des produits auprès des parties prenantes (gouvernement, société civile et autres partenaires)

- Actualisation du site web du PMF
- Envoi de ces produits aux principaux partenaires au niveau national : gouvernement, PNUD, OSC, projets et programmes,
- Demande de diffusion de ces produits dans les médias : presse écrite, parlée et télévisée
- Organisation de journées portes ouvertes au niveau du PMF
- Organisation d'ateliers et de foires d'échanges lors de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), la journée de l'arbre (1^{er} week end d'Août) ... Ces activités seront organisées dans chaque zone de concentration géographique par les projets et Réseaux de projets PMF
- Envoi de la version anglaise de ces produits au CPMT et aux collègues PMF
- Participation du Coordonnateur National aux publications internationales sollicitées par le CPMT

6.2 Plaidoyer pour influencer les politiques aux niveaux local, régional et national

Plan pour assurer l'intérêt et le soutien des décideurs politiques :

- ✓ utiliser les représentants du gouvernement dans le CNP comme "points focaux" du PMF auprès de leurs ministères respectifs ;
- ✓ inviter des ministres à présider des cérémonies de lancement de nouveaux projets PMF ;
- ✓ participer activement aux activités gouvernementales relatives aux domaines du FEM pour y exposer l'expérience du PMF : ateliers et commissions spécifiques (changement climatique ...), journée de l'arbre , journée mondiale de l'environnement, journée désertification, journée de lutte contre la pauvreté ... ;
- ✓ solliciter des audiences auprès des ministres (environnement ...) ;
- ✓ assurer la couverture médiatique du programme et des projets PMF

6.3 Réplication et élargissement des leçons et meilleures pratiques du PMF

Principaux éléments :

- Tirer les leçons, documenter et vulgariser les meilleures pratiques des projets et du programme PMF/FEM
- Organiser des journées « portes ouvertes » (journée mondiale de l'environnement), pour une plus grande visibilité
- Encourager la massification des meilleurs résultats dans les zones de concentration géographique du PMF/FEM pour l'atteinte de plus grands impacts
- Encourager et appuyer les bons projets à élaborer et soumettre des projets FEM taille moyenne
- Encourager et appuyer l'élaboration de projets stratégiques thématiques à partir des meilleurs résultats des projets
- Positionner le PMF/FEM comme agence de réalisation et d'exécution auprès des partenaires pour une réplication de sa démarche
- Amener les membres du CNP à une démarche de lobbying dans les structures qu'ils représentent (gouvernement, PNUD, ONG, Banque Mondiale ...) pour une amplification de l'impact des résultats des projets et du programme PMF/FEM (intégration)

7. Mobilisation de ressources (1 page max):

La mobilisation de ressources sera une des actions clé du PMF durant la PO5. Elle mettra en exergue la niche du PMF qui va consister à proposer aux partenaires donateurs une complémentarité et une démarche à partir de sa « valeur ajoutée » découlant de 18 ans d'expériences dans le financement d'initiatives et actions communautaires pour la préservation de l'environnement mondial. Ceci permettra de diversifier les sources de financement pour atteindre de plus grands impacts (co financement direct) et pour recouvrir des coûts complémentaires pour le fonctionnement du programme (cost recovery)

7.1. Plan de mobilisation des ressources pour assurer la durabilité du programme :

Le PMF/FEM propose à ses partenaires :

- une démarche et un « modèle moyens d'existence durable » à partir d'une prise en compte simultanée du capital humain (renforcement des capacités, autonomisation), du capital financier (activités génératrices de revenus) et du capital naturel (gestion durable des ressources naturelles)
- l'expérience de ses bénéficiaires dans des thématiques environnementales diverses : gestion communautaire des aires protégées ; restauration participative de la mangrove ; restauration participative des terres dégradées ...
- la prise en compte, par le PMF/FEM, de domaine focal complémentaire (dégradation des terres par exemple, en complément de la biodiversité si celle-ci relève d'un autre partenaire ...)
- un partenariat dans lequel le PMF/FEM financerait le volet « capital naturel » (correspondant aux domaines focaux du FEM) dans le modèle moyens d'existence durable et agirait, en tant qu'agent de réalisation, pour la mise en œuvre des 2 autres volets du modèle (capital humain et capital financier) ; le PMF/FEM a une expérience avérée dans la prise en compte simultanée de ces trois composantes ; ceci permettra de mobiliser des ressources pour financer des volets « non-FEM » et des ressources pour le paiement des services rendus par le PMF en tant qu'agence de réalisation (10%)

7.2. Développement de partenariats stratégiques

Pour ce volet, le PMF s'appuiera sur un de ses axes stratégiques : l'approche programme qui se justifie par :

- les moyens limités du PMF/FEM face à la nécessité d'intégrer deux priorités : celle du FEM et celle des bénéficiaires (éléments dits non-FEM, couvrant les moyens d'existence) ;
- l'hypothèse selon laquelle l'effet synergie qui en résulte contribuera positivement à l'atteinte d'avantages environnementaux mondiaux et à l'amélioration des moyens d'existence des populations
- la diversité des intérêts des parties prenantes.

Le partenariat sera matérialisé par des protocoles d'accord en cours d'exécution et par de nouveaux à créer et qui permettront, à terme, un effet synergie .

Comment promouvoir le programme auprès des partenaires ciblés :

Les donateurs sont regroupés au sein du "groupe informel des bailleurs de fonds dans le domaine de l'environnement » (qui a été rencontré par le CN lors de la PO2 ; ce groupe est piloté par l'ambassade des Pays Bas et le PNUD en est le Point Focal). Il s'agira :

- de renouveler la rencontre avec ce groupe pour présenter la PO5 ;
- de faire visiter des projets réussis, notamment dans le domaine des moyens d'existence durable (Banque Mondiale (BM) , l'Union Européenne (UE), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) ...
- de reprendre l'expérience « journée portes ouvertes » sur le programme et les projets du PMF en y invitant les futurs « supporteurs du PMF » : WB, UE, ACDI , Gouvernement , secteur privé ...
- d'inviter à certaines réunions du CNP, les partenaires qui auront un protocole d'accord de collaboration avec le PMF

Le partenariat sera renforcé avec les structures suivantes qui ont un Protocole d'Accord avec le PMF : PGIES (grand projet FEM : environnement et lutte contre la pauvreté) , OMVS (environnement) , CONGAD (ONG - multiple), UICN (environnement).

Nouveaux partenaires ciblés :

- Agences nationales gouvernementales (environnement): Agence nationale des Eco Villages ; Agence nationale pour la Grande Muraille Verte ;
- Agences multilatérales , Agences bilatérales, institutions financières : Banque Mondiale, Union Européenne, coopération japonaise, coopération néerlandaise ...(multiple) ;
- Ambassades (France, Pays Bas ...)
- Secteur privé : Industriels et Patronat

ANNEXE 1: INDICATEURS DE PROJET DU PMF/ FEM5

Les éléments suivants représentent les indicateurs fondamentaux des projets de la phase 5

Biodiversité (BD)

- Nombre d'Hectares conservés par les autochtones et communautés touchés
- Nombre d'hectares d'aires protégées influencés
- Nombre hectares d'écosystèmes importants ayant un statut de conservation améliorée
- Nombre d'hectares de domaines de production / marins appliquant des pratiques d'exploitation durable
- Valeur totale des produits de la biodiversité / services écosystémiques produits (équivalent en dollars américains)

Changement climatique (CC)

- Tonnes de CO2 évitées en mettant en œuvre les technologies à faible émission de carbone
 - les mesures d'énergie renouvelable (à quantifier)
 - Pratiques de transport à faible émission de carbone (à quantifier)
 - les mesures d'efficacité énergétique (à quantifier)
 - Autres (à préciser)
- Nombre de membres de la communauté démontrant ou de déployant des technologies à faible émissions de GES
- Valeur totale des services énergétiques, de la technologie et du transport fournie (équivalent en dollars américains)
- Nombre d' hectares de terres utilisant des pratiques d'amélioration des terres et de lutte contre le changements climatique
- Tonnes de CO2 évitées grâce à l'utilisation des terres et de pratiques améliorées contre le changement climatique

La dégradation des sols (LD) et de la gestion forestière durable (GFD)

- Nombre d'hectares de terres appliquant la gestion durable des forêts, des pratiques de gestion agricole et de l'eau
- Nombre hectares de terres dégradées restaurées et réhabilitées
- Nombre de collectivités ayant démontré des pratiques durables de gestion des terres et des pratiques de gestion forestière

Eaux internationales (IW)

- Nombre d'Hectares de bassin versant de rivière / lac appliquant des pratiques de gestion durable et contribuant à la mise en œuvre des PAS
- Nombre d'hectares d'aires marines / côtières ou des zones de pêche gérées durablement
- Tonnes de pollution d'origine tellurique évitée

Les Polluants Organiques Persistants (POP)

- Tonnes de déchets solides dont l'élimination par combustion évitée
- Kilogrammes de pesticides obsolètes éliminés de façon appropriée
- Kilogrammes de produits chimiques nocifs évités

Influence politique, renforcement de capacité et Innovations (tous domaines d'intervention)

- Nombre de systèmes communautaires de surveillance environnementale démontrés
- Nombre de mécanismes de consultation mis en place pour les cadres de la convention de Rio
- Nombre d'innovations ou de nouvelles technologies développées / appliquée
- Nombre de politiques locales ou régionales influencées (niveau d'influence 0 - 1 - 2 - 3 - 4)
- Nombre de politiques nationales influencées (niveau d'influence 0 - 1 - 2 - 3 - 4)

Moyens de subsistance et de développement durable (tous les projets)

- Nombre de membres de la communauté participant (avec prise en compte du genre) *
indicateur obligatoire pour tous les projets
- Nombre de jours réduits de période de pénurie alimentaire
- Nombre de jours à l'école augmentés pour les écoliers
- Nombre de ménages qui ont accès à l'eau potable
- Augmentation du pouvoir d'achat par la réduction des dépenses, augmentation des revenus et / ou d'autres moyens (équivalent en dollars américains)

Autonomisation (tous les projets)

- Nombre d'ONG / OCB formées ou enregistrées
- Nombre d' autochtones directement pris en charge
- Nombre de projets dirigés par des femmes directement pris en charge
- Nombre de normes de qualité / labels obtenus ou des mécanismes financiers innovants mis en place

ANNEXE 2 : Modèle de fiche axé sur les résultats

Titre du projet :		N° du projet :			Période :	
	Résultats escomptés	Situation cible (résultats escomptés) pour l'année	Situation cible (résultats escomptés) pour le trimestre	Etat d'exécution pour le trimestre	Cumul des résultats	Observations : explications des écarts
	Impacts					
	Effets					
E1						
E2						
E3						
	Produits					
1.1						
1.2						
2.1						
2.2						
3.1						
3.2						